

Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMESCommunauté de
Communes du Pays
des Paillons

OBJET :

Achat camion-grue
de PTAC 19TDemande de changement
d'affectation subvention
FNADT

Décision n° 22 09 03

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda,, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Toursher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Mesdames Lykke Saviane, Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Michel Lottier par Madame Evelyne Laborde, Monsieur Gérard De Zordo par Monsieur Francis Tujague,

Madame Béatrice Ellul a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Tujague rappelle qu'en 2020, le Conseil Communautaire avait prévu divers investissements devant permettre l'optimisation de la déchetterie Ecoval. Il s'agissait de l'achat d'une pelle sur pneus, d'un camion poly-bennes et d'une balayeuse aspiratrice.

D'un coût total estimé à 302 800,00 € HT, l'opération était financée de la manière suivante :

- Subvention Etat (FNADT) :	121 120,00 € (40 %)
- Subvention Département :	105 980,00 € (35 %)
- Autofinancement :	75 700,00 € (25 %)

Les besoins du service ayant évolués, monsieur Tujague propose d'informer les financeurs précités de l'évolution du besoin de les solliciter sur le projet suivant.

Afin de renouveler le parc vieillissant des véhicules affectés à la compétence déchets, il est proposé d'acheter un camion-grue, d'un Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) de 19 tonnes, destiné à la collecte des déchets ménagers recyclables : emballages, verre et papiers.

Le coût estimé est de 287 500,00 €.

Il est proposé le plan de financement suivant :

- Subvention Etat (FNADT) :	121 120,00 € (42,13 %)
- Subvention Département :	100 625,00 € (35,00 %)
- Autofinancement :	65 755,00 € (22,87 %)

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1er Vice-Président,
après en avoir délibéré,**

Autorise le Président à informer l'Etat de l'évolution du besoin en investissement devant permettre l'optimisation de la déchetterie Ecoval,

-Sollicite de l'Etat au titre du FNADT un changement d'affectation de la subvention accordée initialement vers l'achat d'un camion grue PTAC 19T

Décision n° 22 09 03

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 30

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda,, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Toursher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

B. ELLUL

LE PRÉSIDENT

C. PIAZZA